



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**Service Transitions Ressources et Milieux /
Bureau Nature, Biodiversité et Stratégie
Foncière**

Rouen, le 02/01/2021

Affaire suivie par : Bureau Nature, Biodiversité e Stratégie Foncière
Tél. : 02 35 58 54 10
Mél : ddtm-strm-bnbsf@seine-maritime.gouv.fr

**Résultats de la consultation du public concernant le projet d'arrêté modifiant
l'arrêté du 3 août 2020 fixant les dates d'ouverture et de clôture de la chasse et
portant sur la prolongation de la chasse de la perdrix grise et du lièvre jusqu'au 10
janvier 2021 sur l'ensemble du département.**

Le public pouvait faire valoir ses observations durant la période comprise entre le 7 et le 28 décembre 2020 inclus.

La consultation a fait l'objet de 229 avis, dont 75 argumentés. Les arguments mentionnés dans chaque avis pouvaient porter sur un ou plusieurs points d'où des totaux non cumulatifs.

Pour : 190 avis dont 54 argumentés

Prélèvements insuffisants

Il s'agit d'une année particulière avec la Covid et les attributions n'ont pu être réalisées du fait du confinement survenu durant la période normale de chasse et le petit gibier n'a pas pu être chassé que partiellement, sur un territoire réduit, avec des prélèvements inférieurs aux quotas attribués (35 avis). En réalité, il ne s'agit pas d'une extension ou d'une prolongation, mais d'une compensation sur la période perdue (1 avis).

Situation des deux espèces

Les populations de ces 2 espèces sont importantes (10 avis) ; elles ne sont pas en danger et ne sont pas vulnérables à cette époque (1 avis) et en même temps, cela permet de garder une activité sur ces territoires pour suivre la biodiversité (6 avis).

Le lièvre et la perdrix grise sont soumis à un plan de chasse donc les prélèvements sont encadrés et il n'y a pas de risques de prélèvements supérieurs aux quotas (9 avis).

Motivations financières

Pour les groupes de chasseurs, dont le territoire est exclusivement réservé au petit gibier, les propriétaires de ces terres réclament leur location, et le paiement de leur cotisation est réclamé aux chasseurs, un week-end de chasse supplémentaire accordé, calmera les tensions. (1 avis)

Si la prolongation n'est pas autorisée, il faut rembourser les bracelets et les validations de permis de chasse. (1 avis).

Risques d'un non prolongation de la chasse

Il existe un risque pour les cultures céréalières mises en terre à l'automne 2020 (1 avis).

La régulation de ces espèces est nécessaire (3 avis). Laisser une surdensité de lièvres après la fermeture pourrait mettre les populations en danger à cause des maladies qui pourraient arriver (1 avis).

Divers

Il est souhaité soit de ne pas dépasser le 10 janvier (1 avis) soit de prolonger jusqu'au 17 janvier (1 avis).

La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, du 7 décembre dernier, s'est prononcée favorablement à cette extension (1 avis), il est regrettable que la proposition de report des dates de chasse de ces espèces n'ait pu être validée et soumise à consultation publique lors de la première demande effectuée en CDCFS du 4 novembre (1 avis).

Enfin, les départements limitrophes ont accordé cette prolongation (1 avis).

Une courte autorisation viendra aussi bien récompenser d'une part les efforts de gestion des territoires et d'autre part les prélèvements mesurés et responsables (2 avis).

Contre : 39 avis dont 21 argumentés

Situation des deux espèces

Il faut préserver ces 2 espèces (3 avis) qui ont une mortalité et un indice de reproduction catastrophiques (1 avis) ; la densité est faible (3 avis) et à cette époque les hases sont pleines (4 avis). En période de température froide, il faut laisser les animaux en plaine lutter comme d'habitude, et ne pas ajouter une pression supplémentaire (9 avis).

Dans la majorité des chasses réalisées en plaine pour le gibier : (perdrix + lièvres), ceux-ci n'abondent pas au point de justifier une prolongation (1 avis).

C'est une mauvaise idée de modifier des dates de fermeture qui ont jusqu'ici été justifiées par la biologie des espèces gibier (1 avis).

Prospectives

Avec une année 2021, propice aux niveaux météorologiques, cela peut être intéressant de voir comment la faune va se porter avec une chasse qui aura été minime sur l'année 2020 depuis des décennies (1 avis), cela permettra peut-être une meilleure reproduction pour la saison prochaine (4 avis).

De plus, il y a un risque de chasser dans la neige (1 avis), il s'agit d'un effort de privation qui ne pourra être que bénéfique, tant pour la transmission de la Covid (1 avis).

Il est préférable d'ajouter une semaine supplémentaire la saison prochaine (1 avis)

il faut être responsables de nos actes, et avoir une pensée pour nos jeunes pour qu'ils puissent chasser dans le futur (1 avis).

Perceptions des chasseurs

C'est inutile de prolonger la période (2 avis) ; pour les lièvres, nous commençons à revenir à des populations intéressantes, cela serait dommage de gâcher le travail de plusieurs années parce que certains chasseurs ne sont pas contents d'avoir pu faire leurs bracelets et qu'il faille amadouer l'électorat des fédérations (1 avis).

Une fois de plus, les chasseurs seront la risée des anti-chasse si cette prolongation est adoptée (1 avis).